

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 AOUT 2016**

Présents : Mmes BOYAT Sylvie DWORAK Bogéna
Mrs DUPONT Eric, JOSSERAND Jean-François, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Excusés : Mrs BOINNARD Cyril, CURT Patrick et DELERCE Olivier.

Absents : Mrs CONVERSE Jacques et MENOUD Julien

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h 30.

Le Compte-rendu de la séance du 22 juillet 2016 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Subventions 2015 :

Monsieur le Maire présente au CM une proposition d'attribution des subventions 2016 :

SUBVENTIONS 2016			
	2015	Subventions	Adhésions
APE Ecole de Seytroux	160	160	
APE Ecole de Seytroux (participation sorties sportives)	3135	3800	
MUTANE (Denis Lavanchy)	39	39	
Foyer rural	600	600	
APE Collège	94.50	99	
APE Ecole St Jean d'Aulps	180	120	
Ski Club St Jean d'Aulps	100	120	
Judo Club Portes du Soleil	120	140	
Secours en montagne St Jean d'Aulps	80	80	
Association Les Petits Biotins		600	
AFN Vallée d'Aulps	80	80	
Société d'économie Alpestre	43.70		43.70
Equipe Mobile Psy Thonon		80	
Secours Catholique	80	80	
APEI Thonon	80	80	
Téléthon (AFM)	80	80	
Spirale (soins palliatifs)	80	80	
Banque Alimentaire	45	50	
SOS Amitié	80	80	
Alzheimer 74	80	80	
Autres	902.80		
TOTAL	6 060.00	6 448.00	43.70
		6 491.70	

Le CM vote une enveloppe de 8 166,70 € dont un montant de 1 675 € sera reversé à l'APE dans le cadre du Fond d'amorçage des TAP.

3. Tarifs cantine et périscolaire :

Mme Sylvie Boyat présente au Conseil Municipal les bilans financiers de la Cantine et du Périscolaire :

- Bilan Cantine :

Dépenses		Recettes
Cuisine centrale	21 015,50 €	21 817,90 €
Gramage	300 €	
Transport	3 591 €	
TOTAL	24 906,50 €	21 817,90 €

Reste à la charge de la commune : $24\,906,50 - 21\,817,90 = 3\,088,60$ €.

Durant l'année scolaire 2015/2016, 3 821 repas ont été facturés :

le coût d'un repas (*dépense ÷ nombre de repas*) est de 6,52 €.

La dépense pour l'encadrement des enfants durant les repas se monte à 11 272,05 €.

Coût total pour la commune (encadrement + solde repas) : 14 360,65 €.

- Bilan Périscolaire :

- Périscolaire Matin :

Dépenses	Recettes
1 610,99 €	951 €

Un coût de 659,99 € reste à la charge de la Commune.

- Périscolaire Soir :

Dépenses	Recettes
7 721,18 €	7 780,50 €

Bénéfice : 59,32 €.

- Périscolaire Matin et Soir :

Dépenses	Recettes
9 332,17€	8 731,50 €

Un coût global de 600,67 € reste à la charge de la Commune.

- Choix pour l'année 2016/2017 :

- Le CM décide de ne pas augmenter les tarifs :

Repas régulier :	5,70€
Repas occasionnel	6,10 €
Périscolaire Matin	1 €
Périscolaire Soir	4,50 €
Activités	3 €

4. Numérotation des voies :

Mme Sylvie Boyat présente au CM des 3 devis réactualisés ainsi qu'un modèle de panneau.

Le contrôle des numéros des maisons est en cours.

5. RPQS Eau et Assainissement :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Rapports sur le Prix et de la Qualité du Service public de l'eau et de l'assainissement. Vote : 6/6.

Ces rapports seront consultables en ligne sur les sites :

- Observatoire national des services de l'eau et de l'assainissement : www.services.eaufrance.fr
- Mairie de Seytroux : <http://www.seytroux.fr>

6. Tarifs concession columbarium :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs suivants :

- Concession pour 30 ans : 130 €
- Achat de la case : 900 €

7. Urbanisme :

- Certificat d'urbanisme :
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps (CU a)
Lieu-dit : « Les Planches »
Références cadastrales : D 759
Objet : Vente Jean Charles Mudry / Consorts Menoud
Avis : Les parcelles sont hors carte communale.
- Concernant les travaux entrepris sans DP au lieu-dit 'Les Terches', un courrier en recommandé sera envoyé demandant la mise en conformité du projet (demande de PC).

8. Point sur les locations :

Monsieur le Maire informe le CM :

- d'un fort renouvellement des locataires
- d'impayés de la part d'une famille : un courrier a été envoyé.

9. Affaires diverses :

- L'achat de l'engin est en cours (société MDR TP).
- Le dossier 'loi sur l'eau pour la demande d'autorisation de prélever les eaux des sources des Meney et de Noche pour l'alimentation en eaux potable' a été déposé.
- Travaux à prévoir : pierres à rejoiner et barrières à changer au pont du Gerba.
- Les travaux de talutage pour l'élargissement de la route (vers les Brons) commenceront cet automne.

Prochain CM : 23 Septembre 2016

La réunion est clôturée à 23h.